



**Avis public de la tenue d'une consultation écrite**  
**(état d'urgence sanitaire)**  
**AVIS À TOUTE PERSONNE QUI DÉSIRE TRANSMETTRE DES COMMENTAIRES**  
**À PROPOS DU RÈGLEMENT NUMÉRO RU-937-06-2021**

**AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ, AVIS EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ PAR LE SOUSSIGNÉ QUE :**

1. Lors de la séance tenue le 8 juin 2021, le conseil a adopté le projet de règlement numéro **RU-937-06-2021** modifiant le règlement de zonage numéro RU-902-01-2015, tel que déjà amendé, afin de modifier certaines dispositions relatives à la sécurité des piscines résidentielles.
2. Toute personne qui désire transmettre des commentaires à propos du projet de règlement doit le faire par écrit dans les 15 jours de la date de publication à l'une ou l'autre des adresses suivantes :

Adresse postale :

Municipalité de Grenville-sur-la-Rouge  
88, rue des Érables  
Grenville-sur-la-Rouge (Québec)  
J0V 1B0

OU

Adresse courriel :

info@gslr.ca

3. Le projet de règlement peut être consulté sur le site internet de la Municipalité, dont l'adresse est : [grenvillesurlarouge.ca](http://grenvillesurlarouge.ca)

**Avis donné le 14 juin 2021**

Marc Beaulieu  
Directeur général et secrétaire-trésorier